Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 76 (1984)

Heft: 5

Artikel: Le cœur et la politique

Autor: Chopard, Théo

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386199

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le cœur et la politique

par Théo Chopard*

Ma femme et mes deux petites filles m'ont accompagné jusqu'au local de vote, ce dimanche matin-là. Derrière nous, devant nous, d'autres familles montaient la rue qui mène à l'école. Il y avait dans l'air la joie et la solennité des «promotions». Ce n'était pas un dimanche comme les autres. Ceux qui redescendaient, ceux que l'on rattrapait avaient un air civique, mais oui, c'est bien le mot; chacun d'eux aurait pu être l'un des sept braves de Gottfried Keller. On sentait chez tous une espèce de ferveur. Ca n'est pas de la littérature. C'était bien ainsi. Dans le local de vote, au moment où je glissais mes bulletins dans les différentes urnes, Catherine, d'une voix modulée d'aigu et de grave qui porte bien, demande: «Papa, c'est comme ca qu'on dit oui?» Ah! tous les sourires sur les visages! Et ce n'était pas seulement cet étonnement d'enfant qui les suscitait. C'était comme la satisfaction qu'on éprouve à voir révéler un secret de polichinelle, comme s'il était évident que l'on ne pouvait faire autrement que ce papa qui disait oui. Est-ce qu'un papa pouvait faire autrement? Il me reste de ce dimanche un souvenir d'image d'Epinal, peuplée d'hommes bienveillants qui laissaient une bonne fois parler leur cœur. Cette grande voix, on l'entendit bien, à l'heure des nouvelles, emplir tous les jardins, débonnaire ce soir-là. Le ciel était si clair et si doux, si lavé de toute menace que, tout imprégné encore du sentimentalisme de la propagande, on se disait que c'est ainsi que serait désormais notre soir de la vie. Suisse Contemporaine m'a demandé des commentaires au moment où je pars en vacances, où je ne suis déjà plus là, pour dire, en admettant que j'en aie jamais été capable, les choses «profondes» qu'attendent, paraît-il, les lecteurs de notre sévère revue. Tout ce qui est excellent a été dit sur cette consultation populaire. Ce qui compte pour moi, c'est que le cœur ait parlé parce qu'il avait besoin de parler, parce qu'on ne lui en donne que trop rarement l'occasion. Le cœur avait cette fois des raisons que la raison connaissait. Ce devrait être un enseignement. Soumettons au peuple des problèmes où le cœur puisse s'allier à la raison, des problèmes qui satisfassent le besoin de grandeur qu'il y a dans ce petit pays et non point des rébus qui sont le résultat de mille compromis comme les articles économiques. Si le législateur avait eu, à leur sujet, une parcelle seulement de l'imagination généreuse qui a construit le projet d'assurance-vieillesse; si l'on avait eu assez d'intuition pour ramener tout ce fatras à deux ou trois principes tout simples: liberté dans la discipline, sécurité économique, égalité du travail et du capital, synthèse entre l'Est et l'Occident – ce n'aurait pas été la mer à boire que de frapper des formules belles et dépouillées – cette revision constitutio-

^{*} Ce texte, publié en juillet–août 1947 par la «Suisse Contemporaine», commente l'adoption par le peuple et les cantons de deux articles constitutionnels: celui instituant l'AVS et celui consacré aux nouvelles compétences en matière économique.

nelle eût soulevé le même élan, la même ferveur. Mais voilà, l'idée de l'assurance-vieillesse est montée du peuple, celle des articles économiques est descendue vers le peuple. Tout ce qu'ils pouvaient contenir de généreux et de spontané a été tellement filtré et refiltré, dosé et redosé qu'il ne restait plus rien pour toucher le cœur et qu'il restait trop pour la raison. On l'a bien vu: la raison sans le cœur, ce n'est pas l'affaire du peuple, c'est celle des politiques, des spécialistes. Et ça ne suffit pas. J'ai l'impression qu'il sera bien difficile de remettre du cœur et de la générosité dans les lois d'application qui vont suivre. C'est une affaire mal emmanchée. On s'y attellera quand on reviendra de vacances. Elle en a besoin.